



## L'iminaire linguistique chez l'écrivaine algérienne d'expression française Katia Hacène

### The linguistic imaginary of the French expression Algerian writer Katia Hacène

Kheira BOUGHLIEM<sup>1</sup>

Université d'Ain Témouchent | Algérie

kheira.boughliem@univ-temouchent.edu.dz

Laboratoire Du Discours Communicatif Algérien Moderne DCAM

Samira ALLAM IDDOU

Université d'Ain Témouchent | Algérie

allamidousamira@yahoo.fr

**Résumé :** Le présent article traite la notion de l'iminaire linguistique en prenant comme exemple le cas de l'écrivaine algérienne d'expression française Katia Hacène. Il s'agit d'une approche pluridisciplinaire dont le but est de décrire ce qui est entendu par le phénomène de l'appropriation et de l'iminaire linguistiques chez l'autrice. Plus loin encore, ce texte interroge ce qui différencie les représentations de l'iminaire une distinction importante à décrire car il pourrait expliquer l'une des sources des phénomènes (socio)linguistiques à l'égard des langues présentes en Algérie.

**Mots-clés :** imaginaire linguistique, expression française, appropriation linguistique, représentation linguistique, sociolinguistique.

**Abstract:** This article deals with the notion of the linguistic imaginary, taking as an example the case of the French-expression Algerian writer Katia Hacène. It is a multidisciplinary approach whose goal is to describe what is understood by the phenomenon of linguistic appropriation and imagination in the author. Further still, this text questions what differentiates the representations of the imaginary an important distinction to describe because it could explain one of the sources of the (socio) linguistic phenomena with regard to the languages present in Algeria.

**Keywords:** linguistic imaginary, French expression, language appropriation, linguistic representation, (socio) linguistic.



---

<sup>1</sup> Auteur correspondant : KHEIRA BOUGHLIEM | kheira.boughliem@univ-temouchent.edu.dz

En sciences du langage plusieurs phénomènes langagiers sont traités de différentes façons dans une démarche interdisciplinaire en associant deux disciplines ou plus. Il s'agit en effet d'éliminer les frontières *virtuelles* entre les disciplines, telle que la littérature et la linguistique, et se servir, également du pont d'*aller retour* ou de jumelage entre elles dans une relation de partage.

Nous nous intéressons dans cet article à l'usage de la langue en montrant que la question du discours est abordée sous un angle différent à la fois en pragmatique et à la manifestation des phénomènes représentationnels de la langue. Il s'agit de l'imaginaire linguistique qui se manifeste à travers différents éléments appartenant aux disciplines diverses telles que la psychologie sociale, la sociologie du langage et la psychanalyse

la langue que parle, que revendique l'individu comme étant la sienne, la vision qu'il peut en avoir en rapport avec les autres langues utilisées dans le même contexte n'est pas seulement un instrument de communication, elle est surtout le lieu où se cristallise son appartenance sociale à une communauté avec laquelle il partage un certain nombre de conduites linguistiques. (Taleb Ibrahim, 1995 :72-73)

Nous avons choisi comme cas de notre étude l'écrivaine algérienne d'expression française Katia Hacène qui adopte la langue française dans son écriture et qui compte parmi les écrivains dont nous avons une passion de lire leurs différents écrits.

Par le biais de cet article, nous essayons de démontrer à partir d'un entretien semi-directif avec l'écrivaine Katia Hacène l'imaginaire de la langue française, une des langues présente en Algérie. En allant de ces propos, et après plusieurs interrogations, nous voulons savoir *le rapport ou les représentations de l'écrivaine de la langue française*. Autrement dit, *quel imaginaire linguistique a l'écrivaine Katia Hacène de la langue française ?*

Dans un premier temps, nous nous penchons sur les aspects théoriques et conceptuels nécessaires à la présentation de ce qui structure notre étude. Puis, nous introduisons l'analyse des données proprement dite en faisant état des caractéristiques méthodologiques de l'analyse thématique. En conclusion, nous ferons une synthèse des résultats et nous émettrons quelques suggestions de méthodologie qui pourraient permettre l'ouverture à d'autres pistes de recherches. Mais la question qui se pose, comment est-il possible de déceler un imaginaire linguistique chez un locuteur d'après son discours ?

Nous essayons l'analyse thématique qui est considérée comme la plus simple des analyses de contenu (A Mucchielli, 2002 : 259). Cette méthodologie de recherche appartenait au domaine propre des sciences sociales, or, elle a rejoint, récemment, le champ de la linguistique et la sociolinguistique. Pour mieux saisir cette démarche, l'analyse thématique consiste « à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus. » (Paillé & Mucchielli, 2008 :162)

### **1. L'imaginaire : notion multidimensionnelle**

Il se trouve que le concept *imaginaire* a connu au cours de son évolution historico-conceptuelle diverses acceptions. Tout au début, la notion d'imaginaire a été opposée à celle de réel en l'associant au domaine de l'irréel. Ensuite, il paraissait comme un concept associé à l'aspect culturel.

Selon Wunenburger « *le terme d'imaginaire renvoie à un ensemble assez hétéroclite de composantes. Fantasme, souvenir, rêverie, rêve, croyance invérifiable, mythe, roman, fiction sont autant d'expressions, mentales et parfois extériorisées dans des œuvres, de l'imaginaire d'un homme ou d'une culture.* » (Wunenburger 2020 :14). Ce concept de l'imaginaire d'une manière globale semblerait toucher différents éléments individuels et collectifs lorsqu'il serait question de perception culturelle, or, dans cette étude, notre intérêt porte sur l'aspect de la langue.

Il s'agit, donc, de ce que pense, sent et désire l'individu des choses qui l'entourent dans son vécu et des phénomènes qui sont en changement constant. Par ailleurs, Les individus participent à cet imaginaire et produisent des jugements voir comportements envers un tel ou tel phénomène social, politique, idéologique, linguistique ou autre. L'imaginaire linguistique se présente chez un acteur social comme un phénomène collectif prédéfini par d'autres éléments comme les croyances religieuses, les préjugés inventant à leur tour une autre image de la réalité. (Wunenburger 2020 :29)

### 1.1. L'imaginaire des langues ou imaginaire linguistique

L'imaginaire des langues peut se définir par le fait d'attacher à la langue une certaine forme d'imagination accompagnée de sentiments plus ou moins mitigés. A cet effet, et en abordant la notion de l'imaginaire linguistique, il faut s'appuyer au préalable sur un imaginaire relatif à la langue appartenant au domaine propre de la sociolinguistique. Ce qui nous mène à revenir sur l'avènement de ce concept dans les années 70 qui a marqué cette époque dans le domaine de la linguistique voire, sociolinguistique.

Wim Ramysen nous montre davantage que « Le modèle de l'imaginaire linguistique appartenant à la linguistique fonctionnelle et la sociolinguistique a été élaboré à partir d'une réflexion sur les représentations sociales de la langue et sur leur rôle dans l'évaluation de la langue.» (Ramysen, 2011 :15)

### 1.2. Anne-Marie Houdebine et théorie de l'imaginaire linguistique

Évoquée pour la première fois par Anne-Marie HOUDEBINE, la notion de l'imaginaire linguistique désignée par l'I L devient une notion carrefour dans le domaine de la linguistique fonctionnelle et la sociolinguistique. Selon la spécialiste, l'étude du phénomène de l'imaginaire linguistique peut être effectuée « ...selon un axe de continuité en catégories allant du degré neutre de l'évaluation au degré le plus qualifiant.» (HOUDEBINE, 1997 :165).

Ce qui suggère que le phénomène de l'imaginaire linguistique prend des degrés classés selon les jugements de valeurs et d'une manière hiérarchique à travers les représentations d'un locuteur à l'égard de sa propre langue ou la langue des autres. Ce qui explique, *à priori*, la manifestation des comportements et des attitudes linguistiques référant à ce phénomène.

Il s'agit en fait des images collées aux langues pratiquées à l'oral ou à l'écrit et de la manifestation des *clichés* voir stéréotypes chez un individu ce qui lui permet de produire des jugements positifs, négatifs ou mitigés à l'égard d'une même langue ou des langues différentes : « les images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agit de valeur : d'esthétique, de sentiment normatif ou plus largement métalinguistique ». (Rossof, 1996 :79)

A cet effet, il semblerait nécessaire de dire que l'imaginaire linguistique conduit, indirectement et d'une manière irréfléchie à des comportements voir des attitudes stéréotypées étudiés en tant que phénomène dans le domaine de la sociolinguistique selon plusieurs démarches et différentes méthodologies. Quelques exemples de ces phénomènes pourraient être cités : l'insécurité linguistique, l'identité linguistique et l'appropriation linguistique.

## **2. Les représentations (socio)linguistiques**

La notion de représentation, empruntée aux sciences sociales, est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues. Elles tentent de construire une réalité intelligible et commune à un groupe social, tout en s'appuyant sur la subjectivité de l'individu qui les formule. Les représentations sont considérées comme l'une des dimensions les plus pertinentes de la sociabilité, puisqu'elles sont élaborées et partagées collectivement, qu'elles servent d'interprétation de l'environnement social et qu'elles renvoient à l'identité et l'appartenance sociale du sujet parlant. (Tarin, 2006 : 10)

Les représentations influencent les comportements des locuteurs dès qu'ils émettent des jugements de valeurs des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques ou de leurs statuts au regard d'autres langues ; ce qui nous mène de les associer à la notion d'attitude. « Du côté des représentations se trouve la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres pratiques, comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence. » (Calvet, 1999 : 158)

### **3.1. Représentations, imaginaire et attitudes (socio)linguistiques**

En parlant de la notion de représentations, qui est en usage fréquent chez les sociolinguistes, elle ne recouvre pas la même réalité que celui d'attitude que Dominique Lafontaine (1986) la réfère aux évaluations positives ou négatives du sujet parlant et, également, à ce que Cécile Canut (1998) désigne par discours épilinguistique. Pour Cécile Canut (1998 : 2), les deux notions attitudes et représentations vont dans le même onglet, elle avance que les attitudes linguistiques se définissent par « l'ensemble des manifestations subjectives vis-à-vis des langues et des pratiques langagières (représentations, mimiques, intonations, gestuelles... » (Canut, 1998 :13)

A propos de la notion d'imaginaire linguistique (Anne-Marie Houdebine), elle semble se rapprocher étroitement de celle des représentations linguistiques, même si la synonymie est loin d'être parfaite car longtemps la notion de représentation linguistique s'est confondue avec celle d'attitude dans la mesure où elles réfèrent toutes les deux aux comportements à l'égard d'un phénomène langagier donné. (Guenier, 1997 : 247-248)

## **4. L'insécurité linguistique**

Le concept d'insécurité linguistique lié aux autres concepts centraux de notre recherche, dont un détour historique est indispensable puisque les recherches mettant en évidence l'insécurité linguistique apparaissent dès le début des années 60 en psychologie sociale, notamment avec les études faisant appel à des locuteurs masqués. C'est dans les années 1970 et avec le travail de William Labov que cette notion figure dans le champ des sciences du langage. Philippe Blanchet et ses collègues définissent l'insécurité linguistique comme :

La prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre ce qu'ils parlent et une langue (ou variété de langue) légitimée socialement parce qu'elle est celle de la classe dominante, parce qu'elle est perçue comme "pure", ou encore parce qu'elle est perçue comme celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire . (2014 : 293)

De ce fait, n'importe ne pourrait s'échapper à ce phénomène linguistique en particulier les locuteurs qui sont dans une situation de plurilinguisme où différentes langues sont présentes sur un même territoire. Ses locuteurs seront immédiatement conduits à une hypercorrection de leurs énoncés en ayant des sentiments de perfectionner leur communication orale.

## 5. L'analyse du corpus

Il est important de rappeler que la fonction exacte de l'analyse thématique demande, d'abord, et avant tout, la localisation des thèmes dans un texte (corpus) et qui se manifestent d'une façon récurrente renvoyant à un phénomène étudié. Ensuite, les catégoriser et les analyser sous un classement du plus significatif au moins significatif selon la problématique de recherche. Afin d'effectuer cette analyse, nous avons choisi l'étude analytique d'un entretien semi-directif dirigé à l'écrivaine Katia Hacène via mail intitulé : *l'imaginaire du français chez l'écrivaine Katia Hacène* en s'appuyant sur l'analyse de la phrase comme unité représentative du sens et du thème puisque la phrase est l'unité supérieure d'analyse en tant que proposition susceptible d'avoir une valeur. Nous avons également opté pour la thématization de chaque extrait renvoyant au phénomène de l'imaginaire linguistique chez Katia Hacène. Nous reprenons ici la définition suivante : un thème est « une expression ou une phrase qui identifie ce sur quoi porte une unité de données ou ce qu'elle signifie » (Saldana, 2009 :139)

### 5.1. L'Imaginaire linguistique chez l'écrivaine Katia Hacène

En répondant au questionnement indiqué ci-dessus, concernant la stratégie du décellement de l'imaginaire linguistique chez Katia Hacène, nous rappelons notre appui sur la thématization des extraits de notre recueil de données de l'entretien à fin d'en sortir d'une réponse plus ou moins convaincante.

Selon la théorie de Houdebine, l'imaginaire linguistique s'appuie pratiquement sur des *normes subjectives* et des *normes objectives* (Houdebine, 2009). Ces dernières sont appliquées à partir des usages des locuteurs recueillis lors des entretiens, alors que les normes subjectives sont décelées à partir de leurs attitudes ou leurs représentations. De ce fait, moult travaux récents menés dans le cadre du modèle de l'IL s'appuient sur des analyses de discours « courants », recueillis à l'oral, soit de façon spontanée dans le discours métalinguistique des locuteurs, soit de façon plus organisée à l'aide d'entretiens ou d'enquêtes situés dans un cadre plus formel (Rmaysen, 2011 :15)

A cet égard, et dans notre étude analytique de l'imaginaire linguistique, nous nous appuyons sur les normes subjectives où différents facteurs indissociables entrent en jeu. Ces normes traduisent, à la fois, des attitudes à l'égard de cette langue qui est, soit choisie comme outil d'écriture (cas de Katia Hacène), soit comme outil d'expression orale. Elles peuvent traduire, également, des interactions psychoaffectives à l'égard de tout ce qui représente cette langue. En effet, l'idée que se fait le locuteur d'une langue pourrait être fixe comme elle pourrait changer selon le changement de l'environnement, car, il est évident que cette idée va tracer la trajectoire que suivra ce même locuteur

pour produire des jugements et des comportements envers sa propre langue ainsi que celles des autres.

L'analyse du modèle de l'IL à partir du discours épilinguistique de Katia Hacène nous a paru pertinent dans la mesure où elle nous a transmis ses représentations de la langue française ainsi que les deux autres langues présentes en Algérie (l'arabe standard et le berbère). Par ailleurs, l'écrivaine commente certains points du système de la langue. Son discours riche en commentaires reflète des attitudes qu'elle adopte à l'égard des usages linguistiques.

## 5.2. Commentaires et Analyse

Ces stratégies et positionnements linguistiques sont inscrits dans l'histoire, dans les récits de vie de ces informateurs qui, dans leurs discours, renégocient et recadrent leur positionnement en révélant leur rapport aux langues, en nous parlant des sentiments, des croyances et des valeurs attribuées aux diverses langues, en quelques mots, comment se dessinent ces langues dans leur imaginaire. (Moustiri, 2017 :69)

Nous essayons de mettre en évidence ce qui a été avancé par Moustiri et pour ceci, nous analyserons les réponses obtenues de l'entretien semi-directif de 11 questions de la part de l'écrivaine algérienne d'expression française Katia Hacène. Notre analyse s'effectue à partir des extraits thématiques renvoyant à la problématique de recherche qui porte sur l'imaginaire linguistique et l'appropriation de langue chez cette écrivaine.<sup>2</sup> « *Il s'agit, en somme, à l'aide des thèmes, de répondre petit à petit à la question générique type, rencontrée dans divers projets d'analyse.* » (Mucchielli, 2012 : 231)

## 6. La thématisation des extraits

- **La langue française en tant qu'une *langue représentative***

### Q.1. Quelles sont les langues que vous maîtrisez à l'oral et à l'écrit ?

R.1. *La seule langue que je maîtrise est le Français. Je ne m'exprime pas très bien dans d'autres langues. Certes, je suis capable de former quelques phrases en Arabe et en Kabyle mais cela ne signifie pas maîtriser ces langues. (En outre, je souligne que j'ai suivi bien malgré moi des études universitaires en langue anglaise), L'arabisation en 1980 des filières littéraires et sociales m'ayant empêchée d'entreprendre des études de psychologie.*

L'utilisation de l'adjectif « seule » désignant la langue française démontre chez Katia Hacène une attitude de rendre la langue française l'unique langue pratiquée d'une manière convenable au niveau de l'écrit et de l'oral « la seule langue que je maîtrise ». En outre, elle donne aux deux autres langues l'arabe et le kabyle une place dans son discours en affirmant qu'elle a la capacité de s'en servir mais pas autant que le français.

Elle poursuit son discours en évoquant la question de l'arabisation qui a touché les domaines de l'enseignement universitaire en plus des documents officiels dans les années 80 en Algérie. L'écrivaine dégage une attitude de revendication de la politique linguistique en Algérie (l'arabisation) en utilisant l'énoncé « *m'ayant empêchée* ». Katia Hacène se trouve en position de mettre en jeu ses ressources, tandis-que, son discours se

---

<sup>2</sup> Un entretien envoyé via mail à l'écrivaine constitué de 11 questions portant sur les langues en Algérie et en particulier la langue française. (Voir en annexe)

caractérisée par des marques particulières, souvent stigmatisées au niveau d'une opinion normative monolingue, mais directement liées à son répertoire langagier bilingue ou même trilingue.

Les études sur l'imaginaire linguistique focalisent l'attention sur le rapport du sujet au langage et son effet sur les pratiques langagières. Ce rapport est repérable par les commentaires évaluatifs sur les différents usages et les diverses langues en prenant en considération tout phénomène linguistique existant qu'il soit issu de l'unilinguisme ou de plurilinguisme. (Moustiri, 2017 :67)

De ce fait, nous décelons de multiples attitudes. D'abord, l'attitude de l'appropriation du français renvoyant à un imaginaire linguistique envers la langue française en la désignant comme étant son unique langue utilisée comme outil d'écriture et de l'oral. Ensuite, une insécurité linguistique à l'égard des deux autres langues, l'arabe et le tamazight, Car « Le sentiment de (risquer de) ne pas être (perçu comme) originaire de la communauté linguistique au sein de laquelle sont élaborées, véhiculées, et partagées, les normes requises dans la situation dans laquelle se trouve le locuteur, et par rapport auxquelles, dans cette situation, sont évalués les usages. » (Bretegnier, 1999 : 318)

- **Une langue glorifiée**

#### Q.2 Que représente l'arabe classique pour vous ?

*L'Arabe est une riche et belle langue dont l'écriture est un art (calligraphie). J'ai toujours aimé écrire en langue arabe. À l'époque, j'étais très douée en dictée et en grammaire mais, malheureusement, le vocabulaire m'a toujours fait défaut.*

Un sentiment d'appréciation de la langue arabe chez Katia Hacène se manifeste par sa qualification de *riche* et de *belle*. Elle affirme son souhait d'écrire en cette langue. Or, sa compétence lexicale en arabe classique lui a été un obstacle. L'usage des adjectifs qualifiant la langue arabe classique de *riche et belle* et *l'écriture est un art* lui donne une certaine glorification ; ce qui reflète à priori une attitude d'acceptation. Il pourrait, également, révéler des représentations voire un imaginaire de la langue arabe chez l'écrivaine en s'appuyant sur des stéréotypes et des préjugés préétablis tel que développé par William Labov : « un stéréotype est une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par des gens de l'extérieur » (Auger 1997 : 271)

- **Le français, une langue appropriée**

#### Q.3. Si la langue française est une langue *de l'Autre*<sup>3</sup> ; pourquoi l'avoir choisie comme langue d'écriture ?

*R.3 Pour moi, la langue de Molière n'est pas une langue de l'autre. Elle est la mienne. Elle est la langue dans laquelle j'ai l'habitude de m'exprimer.*

Cette affirmation « *Pour moi, la langue de Molière n'est pas une langue de l'autre. Elle est la mienne* » démontre un attachement de Katia Hacène à la langue française et son lieu d'expression par excellence. Elle déclare que le français ne peut être langue de

---

<sup>3</sup> Pour que l'appropriation, tel que je l'ai présentée, puisse se réaliser il faudra qu'une place soit réservée au sujet dans cette langue afin qu'il puisse parler la langue en question à partir d'une position dans son propre discours.

l'autre, mais, elle est la sienne. Elle justifie cette attitude d'attachement à la langue française par le fait qu'elle est sa langue d'expression. Le phénomène de *l'appropriation linguistique* se manifeste à partir de cette confirmation de l'écrivaine et sa considération que la langue française est sa langue de dévoilement et de liberté de dire. De ce fait, les jugements de valeurs positifs envers le français conduisent, inconsciemment, à son appropriation, car et d'après Castellotti « *L'appropriation (...) se réalise dans une transformation qu'on ne peut ni prédire ni modéliser, car elle constitue une expérience personnelle : on (se) change dans la relation à d'autres, et pas seulement aux autres "langues"* ». (Castellotti, 2017: 48-49)

Il serait clair de dire que dès qu'un sentiment évaluatif à l'égard d'une ou des langues se manifeste, nous sommes en face d'une représentation (socio)linguistique qui ne peut se détacher de l'imaginaire linguistique.

- **Le berbère, une Langue minorée**

les langues minorées réfèrent au processus de minoration par lequel des systèmes virtuellement égaux au système officiel se trouvent cantonnés par une politique d'État certes, mais aussi par toutes sortes de ressorts économiques, sociaux dans lesquels il faut inclure le poids de l'histoire dans une situation subalterne, ou bien sont voués à une disparition pure et simple. (Marcellesi, 1980 :57)

**Q.4. Puisque vous êtes d'origine kabyle, que représentent le berbère et ses variétés pour vous ?**

R.4 *Le berbère est une langue essentiellement régionale qu'il n'est malheureusement pas donné à tout le monde de maîtriser. Moi-même qui suis d'origine kabyle, je suis très loin de maîtriser cette langue.*

Pour Katia Hacène le berbère est une langue (opposée au terme dialecte) se limite dans la sphère berbérophone (K T Ibrahimi). Elle déclare son incapacité de maîtriser cette langue, malgré le fait qu'elle soit d'*origine kabyle*. Le classement de la langue berbère comme étant « *langue régionale* » par l'écrivaine nous révèle une stigmatisation à son égard vu, en premier lieu, sa considération comme langue minorisée, et en second lieu, sa non maîtrise. A cet effet, il serait possible de dire qu'une attitude envers une langue donnée peut avoir des degrés différents en l'appréciant ou en la rejetant, puisqu' « *...une langue peut être à la fois structurellement dévalorisée et fonctionnellement appréciée.* » (Dabène 1994 : 82).

Cela nous conduit à parler d'un imaginaire de la langue berbère concernant son usage et sa difficulté de maîtrise car l'expression de sentiments positifs ou négatifs concernant une langue peut être le reflet d'impressions sur la difficulté ou la simplicité linguistique. (Lasagabaster, 2006). En plus, nous pouvons rappeler que le berbère pris comme étant une langue de minorité pour l'écrivaine refoule un imaginaire linguistique qui se manifeste par son évaluation négative stigmatisant la langue berbère.

- **La langue d'attraction**

**Q.5. Certains écrivains algériens s'approprient la langue française comme si c'était la leur, qu'en pensez-vous ?**

R.5. *Je suppose que c'est pour acquérir un lectorat beaucoup plus large et intellectuel. Personnellement, je pense que chacun est libre de s'exprimer dans la langue qu'il souhaite. L'essentiel n'est pas le choix d'une langue mais le message véhiculé.*

Selon l'autrice, le fait de s'approprier la langue française par des écrivains algériens renvoie en quelques sortes à leur essai d'accélérer la propagation de leurs écrits. Elle déclare que dès qu'un message devient courant entre le locuteur et l'interlocuteur, l'adoption d'une langue n'est pas essentielle. Nous pouvons dire que Katia Hacène ne démontre aucune attitude explicite envers cette question puisqu'elle représente également la catégorie des écrivains qui s'expriment en langue française. « *Parfois, un hiatus existe entre les pratiques langagières et leurs représentations, c'est-à-dire des langues sont pratiquées et des jugements sont émis à leur égard, ces jugements peuvent se présenter comme mitigés ou ambivalents, positifs et/ou négatifs, selon les contextes et les sujets de l'enquête.* » (Chachou, 2018:76)

- **Les langues en conflit**

« *...la guerre des langues n'est jamais que l'aspect linguistique d'une guerre plus vaste* » (Calvet, 2003 :28)

**Q.6. Le conflit linguistique existe dès la manifestation du phénomène de contact des langues et en particulier en Algérie où se côtoient l'arabe, le berbère et le français. Pourquoi, à votre avis ?**

R.6. *Parfois, ce qui est censé être une richesse se transforme en conflit identitaire. A mon sens, cela est caractéristique à la plupart des pays « pluriculturels » qui ont été colonisés.*

Notre question sur le conflit linguistique désigné par problématique linguistique (Calvet, 2003) a donné une réponse pertinente. Katia Hacène a préféré désigner le conflit linguistique par « *conflit identitaire* ». Elle attribue ce phénomène à la colonisation et à la pluriculturalité des pays. L'évocation du terme « *identitaire* » dégage une représentation des langues en contact en Algérie. Il paraît que la conséquence est que toute situation de coprésence linguistique conduit à *fortiori* à des relations interlinguistiques concurrentielles et conflictuelles dans l'imaginaire ou dans les attitudes langagières. Car et selon Khaoula Taleb Ibrahim

Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires . (Ibrahimi, 1998 : 22).

A cet effet, nous constatons que Le conflit linguistique se présente sous différentes formes et refoule d'autres aspects de type culturel, politique, social et idéologique.

- **Langue maternelle & langue de dévoilement**

**Q.7 Quel genre de sujets vous ne pouvez pas révéler dans votre langue maternelle ? Et quelle langue vous préférez utiliser pour les extérioriser ?**

R.7. *Je révèle tous les sujets dans ma langue maternelle (le français).*

Dans cette réponse « *je révèle tous les sujets dans ma langue maternelle* », Katia Hacène donne une affirmation concernant le français comme étant sa langue maternelle, ce qui montre que l'écrivaine, non seulement, s'approprie la langue française mais déclare que sa langue maternelle et langue de *dévoilement* et d'expression du non-dit, alors

qu'une langue maternelle est celle du pays où l'on est né, par opposition à la Langue étrangère, qui est celle d'un autre pays.

De ce fait, un imaginaire de la langue française se manifeste, car et d'après ce qu'avance Bronca Rossof, l'imaginaire renvoie aux « *...images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agit de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif ou plus largement métalinguistique.* » (Rossof 1996 :79). L'écrivaine algérienne d'expression française Katia Hacène annonce qu'elle ne peut s'exprimer qu'en langue française, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Il serait, donc, intéressant de s'interroger en profondeur sur les sens de ces positionnements, de ces affirmations d'intimité avec l'une, l'autre, ou les deux langues qu'elle a côtoyées durant son enfance en Algérie : l'arabe classique et le tamazight et ses variétés.

- **Les langues universelles : représentations évaluatives**

**Q.8. Quelle langue vous représente en tant qu'écrivaine, en tant qu'algérienne et en tant que femme ? Et pourquoi ?**

*R.8. Toutes les langues peuvent me représenter. D'ailleurs, si mes ouvrages pouvaient être traduits dans d'autres langues, je serais comblée.*

Nous nous permettons de dire que la réponse à cette question est sans frontières; « *Toutes les langues peuvent me représenter.* » Il s'agit d'une déclaration d'ouverture sur le monde, d'une inscription dans l'interculturalité et le plurilinguisme universel. L'autrice ne privilège aucune langue en dépit d'autres. Elle permet aux langues universelles de la représenter en tant qu'écrivaine sans acception : « *...si mes ouvrages pouvaient être traduits dans d'autres langues, Je serais comblée.* » Nous remarquons la manifestation des sentiments évaluatives, positifs à l'égard des langues universelles produits par un imaginaire et des représentations (socio)linguistiques. A ce propos, Calvet déclare que les représentations se repèrent « par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs au sujet des langues en présence. » (Calvet 1998 : 56)

- **Le tamazight : langue en détresse**

Le tamazight est un second implicite, il s'impose sur terrain et se présente dans la concurrence entre les deux langues qui dominent les divers domaines de la vie du citoyen algérien, l'arabe dit moderne et le français. (Moustiri, 2017 :152)

**Q.9. Le tamazight, d'après vous, rejoint quel rang ou quel statut dans la société algérienne ?**

*R.9. A l'heure actuelle, le tamazight demeure une langue régionale. C'est ainsi que je le perçois mais il faut poser cette question aux berbérophones qui militent pour que cette langue soit davantage reconnue et étudiée. Ils sont mieux placés que moi pour vous répondre.*

Après avoir affirmé que le tamazight « *demeure une langue régionale* », l'autrice nous a répondu qu'elle est incapable de classer la langue tamazight et lui donner un statut dans la société algérienne. Elle se détache de cette responsabilité et nous laisse la tâche de poser cette question aux militants « berbérophones ». Il s'agit d'une éventuelle représentation linguistique implicitement déglagée de la part de Katia Hacène à l'égard du tamazight. Cette représentation est toute basée sur des préjugés socialement et idéologiquement élaborés.

- **Le français : langue d'expression orale et écrite**

« Aussi, acquérir une autre langue, explorer sa culture, aborder sa littérature implique la découverte et la reconnaissance d'un autre système de valeurs. » (Allam-Iddou, 2015 :100)

**Q.10. Quelles sont vos sentiments lorsque vous vous exprimez dans votre langue maternelle et pourquoi?**

R.10. *Je ne sais quoi vous répondre à ce sujet. Je m'exprime en langue française, j'écris dans cette même langue, sans plus.*

Une nouvelle fois, Katia Hacène nous laisse une réponse sans une révélation claire de ses sentiments. En revanche, et même dans le *non réponse* nous avons déjà détecté des sentiments explicites pleins d'affection et d'évaluation positive de la langue française dans les réponses précédentes. Il s'agit, de toute façon, d'une attitude qui se traduit par l'état d'esprit et le comportement l'écrivaine. Nous décelons la *dynamicité* de l'imaginaire linguistique qui touche le côté affectif, personnel et identitaire de l'écrivaine, surtout quand il est question de langue dite *maternelle*, où il devient difficile de se positionner. A.M. Houdebine (2015) nous explique que « *Le terme imaginaire a été privilégié pour deux raisons. D'une part il décrit une fiction de langue idéale ou plus ou moins idéalisée, etc. D'autre part, outre celui de représentation sociale, il permet aussi d'éviter celui d'idéologie...* » (Houdebine, 2015 :39)

- **Le roman de l'identité**

**Q.11. Dans quels essais aviez-vous le plus de références au tamazight ?**

R.11. *Mon roman « Jusqu'au bout des flammes » est, en grande partie, consacré à la Kabylie. IL est d'ailleurs introduit par l'une de mes poésies intitulée « Kabylie » qui rend hommage à la terre de mes ancêtres.*

Nous attendions une réponse qui est en rapport avec la langue tamazight, mais l'écrivaine Katia Hacène a fait un détour envers sa quête identitaire. Elle déclare son appartenance à la communauté berbère « la terre de mes ancêtres ». L'autrice nous montre davantage qu'elle écrit pour conserver son identité linguistique malgré le fait qu'elle n'a que la langue française comme outil d'écriture.

D'ailleurs, la langue n'est pas un matériau essentiel dans la construction identitaire ; car *moult* écrivains bâtissent leur identité sur une base ethnique, nationale, religieuse ou même culturelle. Il semble évident de dire que les attitudes positives sont la version internalisée par l'écrivaine et elles sont une sorte d'extériorisation de sa quête identitaire. En parlant de la construction identitaire Charaudeau nous explique que cette dernière « ...résulte d'un croisement de regards : celui du sujet communiquant qui cherche à la construire et à l'imposer à son partenaire, le sujet interprétant, lequel ne peut s'empêcher d'attribuer une identité à celui-ci en fonction de ses propres a priori » (Charaudeau 2009 : 27-28)

A la fin de cette partie analytique, nous nous permettons de dire que les sentiments de l'écrivaine Katia Hacène jumellent entre l'acceptation et le rejet des langues en Algérie. Elle révèle des attitudes mitigées à l'égard de la langue française (langue maternelle), choisie, en même temps, comme langue d'écriture. Nous constatons, également, que ses attitudes sont classées implicitement en révélant un imaginaire linguistique soumis à des

représentations (socio)linguistiques refoulées par des idéologies et des croyances préétablies.

## Conclusion

Pour conclure, nous rappelons que la plupart des écrivains dans une langue qui n'est pas la leur (langue de l'autre) tentent de l'approprier et s'attachent à la présenter mieux que ceux qui l'ont comme langue maternelle. À ce propos, l'appropriation de la langue française pour Katia Hacène se manifeste d'après ses différentes réponses. L'autrice considère le français comme sa langue maternelle, alors qu'elle a le berbère (kabyle) depuis sa naissance dont elle affirme le non maitrise. Elle dégage, également, son sentiment évaluatif jumelant, entre positif à l'égard de l'arabe classique (standard) en le désignant par « une riche et belle langue » et neutre à l'égard du tamazight (berbère) en affirmant que « c'est une langue essentiellement régionale ».

De ce propos, il serait évident de dire que le phénomène de l'imaginaire linguistique chez l'écrivaine serait inévitable ; il est dégage à travers des représentations (socio)linguistiques à l'égard des langues présentes en Algérie et en particulier, la langue française. Cet imaginaire résulte du fait que les langues n'ont aucune matérialité en dehors de leurs usages car la langue est un *phénomène* complexe et le fait de l'adopter comme outil d'écriture rend son utilisateur soumis à son évolution ou à sa régression à travers le temps.

L'acte d'écrire dans une langue qui n'est pas la nôtre n'est pas anodin, il est dû à des facteurs, à *fortiori*, linguistiques, sociologiques, politiques et /ou idéologiques. Katia Hacene se fait une idée sur la langue française qui pourrait être fixe comme elle pourrait changer. Car, il est évident que cette idée va tracer la trajectoire que suivra cette écrivaine en tant que locutrice pour produire des jugements et des comportements envers sa propre langue ainsi que celle des autres. En effet, il s'agirait de la question de la langue adoptée par l'autrice Katia Hacène vue comme représentative de son identité puisque la langue est le moyen le plus présomptueux pour s'exprimer, orale soit-elle ou écrite. Dans ces conditions, il convient de ne pas se demander si les écrivains algériens d'expression française s'approprient le français mais s'ils développent, en liaison avec des besoins spécifiques, des mécanismes d'appropriation particuliers.

## Références bibliographiques

- CALVET L.-J. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Ed Plon. Paris.
- CANUT C. 1998 *Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique*. L'Harmattan. Paris.
- CHACHOU I. 2018. *Cours de Sociolinguistique du Maghreb*. Hibr Edition. El-Biar. Alger.
- CHARAUDEAU P. 2009. *Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière*. Dans *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Sous la direction de Patrick Charaudeau Paris : L'Harmattan.
- FIOUX P. & ROBILLARD D (1996. *Français régionaux et insécurité linguistique*. Essai de synthèse et de mise en perspective. In Bavoux. C. (éd.). *Français régionaux et insécurité linguistique*. L'Harmattan. Université de La Réunion. Paris
- LABOV W. 1976. *Sociolinguistique*. Éditions de Minuit. Paris.
- MOREAU M.L.1998. *Imaginaire linguistique*. Dans le dictionnaire de *Sociolinguistique* (dir.). Bruxelles.Mardaga.
- TALEB-IBRAHIMI Kh. 1995. *Les algériens et leur langues : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. El hikma. Alger.
- TARIN R.2006. *Apprentissage : diversités culturelles et didactiques, français langue maternelle, langue seconde ou étrangère* .Edition LABOR. Belgique.

- BLANCHET P. & CLERC S. RISPAIL M. 2014. *Réduire l'insécurité linguistique des élèves par une transposition didactique de la pluralité sociolinguistique*. Pour de nouvelles perspectives sociodidactiques avec l'exemple du Maghreb. *Études de linguistique appliquée*.
- BRETEGNIER A. 1996. L'insécurité linguistique: objet insécurisé? Essai de synthèse et perspectives : dans DIDIER DE ROBILLARD ET MICHEL BENI AMINO (dir.) *Le français dans l'espace francophone*. Honoré-Champion. Paris.
- MARCELLESI J.-B. (1980). *De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique* .in : MARCELLESI -B. & al. (2003). *Sociolinguistique. Epistémologie. Langues régionales. Polynomie*.
- MUCCHIELLI A. (dir.) 1991. *Les méthodes qualitatives*. PUF.Paris.
- MUCCHIELLI 1996. (dir.) *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Armand Colin. Paris.
- PAILLÉ P. & MUCCHIELLI A. 2008 [2003]. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin. Paris (chap. 9).
- ALLAM-IDDOU S. 2015. « De l'usage des textes littéraires comme outil didactique pour l'enseignement/apprentissage du Français Langue Étrangère » In Synergie sChili n° 11P 95-1.3 en ligne <https://gerflint.fr/Base/Chili11/allam-iddou.pdf>. Consulté le 25/03/2021.
- HOUEBINE A. 2015. *De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel*. *La linguistique*.51. 3-40. <https://doi.org/10.3917/ling.511.0003>
- REMYSEN W. 2011. *L'application du modèle de l'imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise*. in *Langage et société* .135. pp 47 à 65. <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2011-1-page-47.htm?contenu=article>. Consulté le 25 novembre 2020.
- WEBER-P 1966. *L'analyse thématique : hier, aujourd'hui, demain*. Études françaises. pp29-72. <https://doi.org/10.7202/036218ar> Consulté le 03 septembre 2021.
- WUNENBURGER J. (2020). *L'imaginaire*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.wunen.2020.01> Consulté le 11 juin 2022.
- MOUSTIRI Z. 2017. *Pour une étude sociolinguistique des discours épilinguistique: le français dans l'imaginaire linguistique des enseignants algériens*. Thèse pour le doctorat en sciences du langage. Sous la direction de BENSALAH BACHIR. Université Med Kheider. Biskra.
- ROUSSI M. 2009. *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs: le cas des professeurs grecs de français*. Thèse pour le doctorat en Didactique des langues et des cultures. Sous la direction de Jean Claude Beacco. Université de Paris. France.

## Annexe I Qui est Katia Hacène ?<sup>4</sup>

Il s'agit de l'une des écrivaines algériennes d'expression française. Elle est née à Alger le 28 juin 1961, Katia Hacène est issue d'une famille d'intellectuels, originaire de la Grande Kabylie (Algérie).

Après avoir poursuivi ses études primaires et secondaires au lycée français d'Alger (lycée Descartes), elle obtient un baccalauréat série philosophie-lettres. L'arabisation ne lui permettant pas d'intégrer l'Université des sciences sociales et humaines, elle opte sans enthousiasme pour une licence d'anglais.

En 1986, elle entreprend une carrière de journaliste polyvalente en langue anglaise et française au journal *Horizons* et dispense, parallèlement, quelques cours d'anglais. En 1990, elle est membre fondateur honoraire du quotidien francophone *Le Soir d'Algérie* où elle occupe un poste de chef de rubrique. Quelques années plus tard, elle s'établit en France où elle exerce dans le secteur social et anime des ateliers de langue anglaise avant de se consacrer essentiellement à l'écriture. Ses ouvrages sont publiés en France puis en Algérie. Elle est, par ailleurs, engagée dans le bénévolat, partenaire d'associations et organismes qui la sollicitent.<sup>5</sup>

## Annexe II

### Corpus

#### L'imaginaire linguistique chez l'écrivaine algérienne d'expression française Katia Hacène

Il s'agit d'un entretien semi-directif dirigé à l'écrivaine algérienne d'expression française Katia Hacène via mail après sa permission.

<sup>4</sup> <https://gerflint.fr/Base/France10/giroux.pdf>



## Questions

Bonjour Mme

1. Quelles sont les langues que vous maîtrisez à l'oral et à l'écrit ?

La seule langue que je maîtrise est le Français. Je ne m'exprime pas très bien dans d'autres langues. Certes, je suis capable de former quelques phrases en Arabe et en Kabyle mais cela ne signifie pas maîtriser ces langues. En outre, je souligne que j'ai suivi bien malgré moi des études universitaires en langue anglaise, l'arabisation en 1980 des filières littéraires et sociales m'ayant empêchée d'entreprendre des études de psychologie. Honnêtement, j'aurais été beaucoup plus à l'aise dans le domaine du social que dans celui des langues. Néanmoins, il a fallu que je me résigne partant du principe que dans la vie, on ne fait pas toujours ce qu'on veut et que notre destin dépend souvent des circonstances.

2. Que représente l'arabe classique pour vous ?

L'Arabe est une riche et belle langue dont je l'écriture est un art (calligraphie). J'ai toujours aimé écrire en langue arabe. A l'époque, j'étais très douée en dictée et en grammaire mais, malheureusement, le vocabulaire m'a toujours fait défaut.

3. Si la langue française est une « langue de l'Autre » ; pourquoi l'avoir choisi comme langue d'écriture ?

Pour moi, la langue de Molière n'est pas une langue de l'autre. Elle est mienne. Elle est la langue dans laquelle j'ai l'habitude de m'exprimer.

4. Puisque vous êtes d'origine kabyle, que représente le berbère et ses variétés pour vous ?

Le berbère est une langue essentiellement régionale qu'il n'est malheureusement pas donné à tout le monde de maîtriser. Moi-même qui suis d'origine kabyle, je suis très loin de maîtriser cette langue.

5. Certains écrivains algériens s'approprient la langue française comme si c'était la leur, qu'en pensez-vous ?

Je suppose que c'est pour acquérir un lectorat beaucoup plus large et intellectuel. Ceci dit, c'est à eux qu'il faut poser cette question. Personnellement, je pense que chacun est libre de s'exprimer dans la langue qu'il souhaite. L'essentiel n'est pas le choix d'une langue mais le message véhiculé.

6. Le conflit linguistique existe dès la manifestation du phénomène de contact des langues et en particulier en Algérie où se côtoient l'arabe, le berbère et le français. Pourquoi, à votre avis ?

Parfois, ce qui est censé être une richesse se transforme en conflit identitaire. A mon sens, cela est caractéristique à la plupart des pays « pluriculturels » qui ont été colonisés.

7. Quel genre de sujets vous ne pouvez pas révéler dans votre langue maternelle ? Vous préférez quelle langue pour les extérioriser ?

Je révèle tous les sujets dans ma langue maternelle (le Français).

8. Quelle langue vous représente en tant qu'écrivaine, en tant qu'algérienne et en tant que femme ? et pourquoi ?

Toutes les langues peuvent me représenter. D'ailleurs, si mes ouvrages pouvaient être traduits dans d'autres langues, je serais comblée.

9. Le tamazight, d'après vous, rejoint quel rang ou quel statut dans la société algérienne ?

À l'heure actuelle, le tamazight demeure une langue régionale. C'est ainsi que je le perçois mais il faut poser cette question aux berbérophones qui militent pour que cette langue soit davantage reconnue et étudiée. Ils sont mieux placés que moi pour vous répondre.

10. Quelles sont vos sentiments lorsque vous vous exprimez dans votre langue maternelle et pourquoi ?

Je ne sais quoi vous répondre à ce sujet. Je m'exprime en langue française, j'écris dans cette même langue, sans plus.

11. Dans quels essais aviez-vous le plus de références en langue tamazight ?

Mon roman *Jusqu'au bout des flammes* est, en grande partie, consacré à la Kabylie. Il est d'ailleurs introduit par l'une de mes poésies intitulée « Kabylie » qui rend hommage à la terre de mes ancêtres.

Merci. Cordialement